

FACULTE D'ARCHITECTURE

Auteur : Pablo LHOAS

Date : 01/12/2020

N° de version du document : 1

Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :

Public :

Interne : X

Confidentiel :

Ne pas diffuser sans autorisation :

Autre :

Procès-verbal

08.12.2020

Présents : Pablo Lhoas (Président), Marcelle Rabinowicz, David Lo Buglio, Jean-Didier Bergilez, Véronique Boone, Jean-Luc Brisy, Alessandra Bruno, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Anne-Sophie Daout, Bernard Deprez, Eve Deprez, Roxane Enescu, Axel Fisher, Françoise Gilot, Christine Godfroid, Philippe Lecocq, Géry Leloutre, Daniel Linze, Geneviève Martin, Luisa Moretto, Valérie Peclow, Dalia Perziani, Denis Pools, Antoine Rocca, Carol Rossius, Christine Schaut, Iwan Strauven, Mehri Tasouji, Vinciane Thomisse, Wouter Van Acker, Alexandre Van Dongen-Vogels, Eric Van Essche, Ellen Van Huffel

Excusé : Geoffrey Grulois

Les termes utilisés sont entendus dans leur sens épïcène, en sorte qu'ils visent les femmes et les hommes.

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Mesures prises par l'Université et la Faculté suite à l'épidémie de Coronavirus

Il n'y a pas de modification sauf en ce qui concerne la session de janvier pour laquelle des communications ont été adressées au corps enseignant.

En résumé, le distanciel est d'application pour toutes les évaluations sauf quelques examens de BA1 qui peuvent se tenir en présentiel. Il est à noter que ces examens requerront d'importants moyens humains vu le nombre d'auditoires qu'il est nécessaire de mobiliser vu les prescriptions sanitaires.

Les évaluations pour le projet pourront avoir lieu en présentiel sous plusieurs contraintes dont : réduire le nombre d'étudiants en présence en même temps ; un seul membre extérieur sera accepté en présentiel par jury.

Pour le reste, il est renvoyé aux communications précises qui ont été adressées au corps enseignant.

0.2. Rapport sur l'état de l'égalité des genres 2019-2020 adopté par le CA du 16 novembre 2020 (Annexe 125) et le CoA du 23 novembre 2020 (Annexe 087). Les rapports sur l'égalité des genres sont accessibles via le lien : <https://portail.ulb.be/fr/l-universite/valeurs-et-engagements/diversites/politique-de-genre>

Des exemplaires papier peuvent être demandés au Service du greffe : genre@ulb.be

M Bergilez évoque que dans les grandes lignes, ce rapport est une obligation de la FWB. C'est la 9^{ème} année qu'il est émis ; tous les rapports sont disponibles via le lien ci-dessus.

Le rapport comprend 3 grands volets :

- Un volet lié aux ressources humaines : répartition du genre au sein de la communauté étudiante et des formations, au sein du personnel et au sein des organes de gestion.
- Un volet lié à l'identification des bonnes pratiques sur le plan institutionnel, dans les missions de l'université. Exemples : le nouveau dispositif CASHe, la mesure cascade qui vise à rééquilibrer le système de promotions au sein de l'université. Cette dernière mesure a été mise en place il y a quelques années mais on constate une stagnation depuis 2 ans : il sera donc important de remettre l'accent sur cette mesure.
- Un volet contenant l'inventaire des recherches et un répertoire des TFE et des thèses portant sur les questions de genre.

Une annexe statistique à l'échelle de l'ULB mais non à l'échelle des facultés est par ailleurs jointe au rapport.

Une demande est formulée pour obtenir ces statistiques à l'échelle de la faculté ; une demande sera adressée au service compétent.

0.3. Centre d'Accompagnement et de Soutien dans les risques de Harcèlement envers les étudiant.e.s (CASH)

Le décanat s'est saisi de la création de ce centre pour aborder le problème des facultés d'architecture au sujet desquelles des études et articles font état notamment de la situation de stress des étudiants.

Le décanat a décidé avec Sylvie Boët qui dirige ce centre, Soledad Fernandez Martinez (SAA), et Carole Glorieux (soutien à la méthodologie en enseignement) d'examiner la situation pour mieux mesurer les impacts des conditions des études d'architecture.

Un membre de l'assemblée relève à cet égard que des modifications de mode d'enseignement suite aux conditions sanitaires (évaluations continues, dates de remise de travaux...) a entraîné une surcharge pour les étudiants, à défaut d'avoir observé une réorganisation concertée de l'ensemble du cursus.

Il est donc important de mieux baliser le calendrier qui devrait être validé et par les étudiants et par les enseignants.

Un membre de l'assemblée signale que deux étudiantes vont faire appel au service CASHe car elles font l'objet d'un harcèlement par d'autres étudiants et sont parfois déconnectées des cours. Le canal d'urgence a été contacté pour éviter que l'on puisse supprimer des étudiants des groupes.

Ce membre signale ce fait à l'attention des enseignants à qui la solution sera communiquée dès retour du service compétent afin d'éviter ce type de comportement.

Une communication sur ce service est par ailleurs préparée en faculté.

0.4. Les rapports de l'enquête « enseignements et apprentissages en situation de confinement ». Annexes n°1-4 à l'OJ

Les rapports déposés en annexe du présent ordre du jour contiennent des informations intéressantes même s'ils se réfèrent uniquement au 1^{er} confinement ; il est suggéré aux membres du conseil facultaire -et peut-être aussi la Commission enseignement - d'en prendre connaissance en vue d'en tirer des enseignements.

Par ailleurs le doyen rapporte, que des contacts qu'il a eus récemment avec des étudiants qui souhaitaient lui soumettre divers soucis liés à leurs enseignements, ceux-ci insistent lourdement pour recevoir plus de précisions sur les différentes échéances et rendez-vous. Ils apprécient d'avoir des rendez-vous réguliers, des « routines » ... de l'Ordre.

Un membre attire l'attention sur la situation particulière des étudiants à besoins spécifiques dans les conditions actuelles.

0.5. Défiscalisation partielle du précompte professionnel.

La rectrice, Annemie Schaus a adressé un mail aux enseignants demandant la communication de leur CV.

Les enseignants qui font de la recherche et dont on pourrait estimer qu'ils font 20% de recherche au moins, pourraient entrer dans les catégories permettant un abattement du précompte professionnel.

Au final l'ULB pourrait ainsi récupérer de 6 à 8 millions.

Le Doyen insiste donc sur l'importance de répondre à la demande de la rectrice et de mettre en évidence la recherche.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé – moyennant l'ajout d'un point 3.4. Commission recherche

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 10 novembre 2020. Annexe n°5 à l'OJ

Le procès-verbal du conseil facultaire du 10 novembre 2020 est approuvé.

2. Administration de la Faculté

2.1. Propositions de modifications du règlement électoral de la faculté en vue des élections des délégués étudiants au Conseil facultaire et calendrier électoral. Annexe n°6

Le conseil facultaire prend acte.

3. Suivi des commissions permanentes

3.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission de l'enseignement du 24 novembre 2020 dont extrait:

3.1.1. Attribution des heures Conférenciers pour le Q2 2020-2021. Annexe n°7

L'ensemble des demandes ont été acceptées à l'exception d'une, du fait que cette demande va être compensée par l'octroi complémentaire de charge d'assistants pour encadrer l'enseignement.

Le conseil en prend acte.

3.1.2. Conditions d'accès au Master de Spécialisation en urbanisme – Annexe n°8

Ces modifications entérinent la situation de terrain réelle.

Le conseil en prend acte.

3.1.3. Appel SIP21- Annexe n°9

La SIP ayant comme vocation d'offrir un cadre propice à l'expérimentation pédagogique, il sera ainsi, cette année, encouragé de tirer profit de la virtualité.

Pour les autres points de l'appel, celui-ci est similaire et dans la prolongation des années antérieures.

3.1.4. Mise en œuvre de la Réforme des ateliers – information

Suite à l'accord sur la réforme du plan de cours, le CEP va lancer un appel pour de nouvelles équipes pédagogiques, ce qui permettra d'identifier les équipes à partir du mois de février et ce, pour 3 années.

3.2. Commission Communication et Culture

Suivi de la commission Communication et Culture du 30 novembre 2020:

3.2.1 Appel à projets – Demandes de financement

3.2.1.1. Demande de financement de Nathan Gatignol dans le cadre des « Ateliers nocturnes.

La demande de financement vise l'organisations de conférences en ligne autour de la thématique « restrictions ».

Budget sollicité : 2517 €

La Commission est favorable au projet et est disposée à l'accompagner notamment pour affiner le budget et faciliter des contacts.

La Commission propose au conseil de marquer son accord.

[Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.](#)

3.2.1.2 Demande de financement d'Iwan Strauven pour l'organisation d'une exposition et l'édition d'une publication relative à l'architecte et sculpteur Jacques Moeschal.

Le budget à 3600 € hors TVA de 21%.

La commission a émis les réserves suivantes :

La commission refuse en principe de payer des honoraires externes, à un demandeur de subvention, interne à la faculté. En ce sens, le demandeur ne peut avoir de rôle rémunéré dans le projet. Son investissement dans le projet fait partie d'un service à la collectivité en tant que membre de la faculté.

Le demandeur (Iwan Strauven / chercheur en faculté) ne correspond pas au porteur de projet (Iwan/auteur en son nom/Iwan membre de >Architecture Curating Practice) :

Enfin, même si la faculté ne donne pas de financement, le logo devrait apparaître puisqu'Iwan participe à ce projet en tant que chercheur de la faculté (précisé dans la demande introduite).

Pour toutes ces réserves, la commission décide donc de ne pas pouvoir faire droit à la demande.

La Commission propose dès lors au Conseil facultaire de ne pas faire droit à la demande.

Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.

3.2.1.3 Demande de financement de Carlo Goncalves en vue de la réalisation d'une publication.

Le projet est la publication d'un livre qui retrace la découverte et la fabrication de VILCHES. Le projet se base sur les archives de la production de travaux d'étudiants d'un atelier de BA1.

Budget demandé : 1700 €.

La Commission soutient le projet mais souhaite les compléments et ajustements suivants :

- La commission souhaite voir le projet avant impression en vue d'en évaluer la qualité éditoriale. La commission apportera son soutien aux porteurs tant au niveau du contenu que de la forme. A cet effet, les porteurs de projets seront invités à prendre contact avec la Cellule communication de la faculté.
- Insertion d'un apport réflexif au projet (texte des enseignants sur le retour pédagogique au projet avec un retour éventuel de l'architecte).
- Diminution de l'enveloppe de 200 € correspondant à une demande pour du support pédagogique en réorientant les demandeurs, pour cette demande, vers la commission finances.

La Commission propose au Conseil de marquer son accord sur le financement sollicité et les ajustements sollicités par la commission tels qu'énoncés ci-avant.

Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.

3.2.1.4. Demande de financement du projet de publication porté par Jean-Didier Bergilez et Vincent Brunetta dans le cadre des 10 ans de la Faculté d'Architecture, projet qui propose un large regard réflexif sur un projet pédagogique singulier.

Budget demandé : 2500 €

La Commission propose au Conseil de marquer son accord sur le budget sollicité.

Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.

La Présidente de la commission attire l'attention, parmi les projets, sur la renaissance du projet Ateliers nocturnes

3.2.2. [Modification du projet Archilink en projet : PODCAST GEM: GESTE ENGAGEMENT MÉDIATION](#)

Le projet propose une série de 4 podcast, regards croisés entre 4 jeunes femmes architectes espagnoles et belges autour de leur pratique architecturale.

L'ambassade d'Espagne participe au projet pour un montant de 2000€ taxes comprises (soit après prélèvement +/- 1600 €) ; Il est demandé à la commission d'entériner le transfert du budget « Archilink » sur le projet « Podcast Gem », soit 3300 €.

La Commission a marqué son accord sur ce transfert budgétaire et demande au Conseil de l'entériner.

Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.

3.2.3. [10 ans de la faculté d'Architecture](#)

Réalisations de 20 capsules vidéo – réalisation de 2 capsules par année diplômée depuis 10 ans. Les capsules seront réalisées par une étudiante de l'IHECS dans le cadre d'un contrat de jobiste.

Le budget demandé est estimé à 1698 €.

La Commission a marqué son accord sur le budget sollicité et propose au Conseil d'entériner cette décision.

Le conseil facultaire marque son accord sur la proposition de la commission.

3.2.4. [Chaire Francqui](#) : Conférences de Johan Lagae les 15 et 22 février 2021. Les conférences se tiendront en virtuel via Teams [Le conseil facultaire en prend acte.](#)

Le président rappelle que la vocation de la faculté n'est pas de subventionner des projets culturels externes mais qu'elle peut évidemment contribuer à des projets collaboratifs dans laquelle les étudiants et les enseignants de la Faculté sont significativement impliqués dans le cadre de leur mission facultaire ...

Un membre de l'assemblée regrette la manière dont est motivé le refus de supporter financièrement « son » projet non pas explicitement sur la base rappelée ici plus haut mais apparemment du fait du type de son implication personnelle.

3.3. Commission des Relations internationales et Voyages

Suivi de la commission des Relations internationales et Voyages du 23 novembre 2020, dont extrait :

3.3.1. Mobilité Erasmus+ Etudiants

Liste des étudiants en mobilité **Annexe n°10**

Le tableau joint en annexe indique les mobilités étudiantes pour une durée d'un (Y) an soit par quadrimestre (Q1 ou Q2).

Ces données sont toutefois indicatives et dépendront des circonstances particulièrement pour le Q2.

Nos étudiants sont partis soit pour un quadrimestre, deux ou 1 an.

Il y a 49 mobilités contre 56-58 les années antérieures. La mobilité n'a donc pas trop chuté.

La présidente signale qu'il est important que la faculté donne des cours en présentiel car les bourses pour les mobilités sont accordées uniquement dans le cas de cours en présentiel.

La CRIV sollicite la participation des enseignants qui parlent une langue étrangère, pour interroger les étudiants qui postulent pour une mobilité et les diriger au mieux en fonction de leur niveau de compétence langagière.

Conventions 2022-2027 Annexe n°11

Les conventions seront en principe toutes reconduites.

La reconduction des conventions avec les universités de Montréal, deux universités en Colombie et la SQQU en Corée du Sud est en cours de discussion ce qui entraîne que ces universités n'apparaissent pas pour le moment dans la liste des universités accueillantes pour 21-22. On peut attendre une confirmation pour fin de l'année. Les étudiants qui souhaitent ces destinations sont invités à attendre fin de l'année pour poser leur candidature.

L'université de Miami ne reconduira pas la convention avant 2022. En effet, toutes leurs mobilités sont actuellement arrêtées suite à la pandémie.

Par ailleurs, la collaboration avec Coimbra au Portugal a été arrêtée et une université en Estonie n'a pas souhaité ouvrir la mobilité pour les étudiants. Seule la mobilité enseignants est accessible.

La présidente de la commission insiste sur le soutien à apporter aux enseignants qui donnent leur formation en anglais pour pouvoir ouvrir des accords avec des universités étrangères et pose la question de la manière de soutenir notre communication de manière internationale et communiquer notre offre en anglais.

Le Doyen souhaite que ce recueil des étudiants in (et out à faire) soit moins strictement quantitatif et que l'on fasse parler ces chiffres qui illustrent le rayonnement de notre Faculté.

3.3.2. Demandes de financement

Demande de financement de Nadia Casabella pour la participation au colloque « ISUFH Forma Urbis y Territorios Metropolitanos » du 28 au 30 septembre 2020.

Budget demandé : 200 € pour les droits d'inscription

Proposition : la demande est acceptée, Nadia Casabella étant intervenante au colloque.

La présidente de la commission signale que le service mobilités continue à soutenir les enseignants à préparer des mobilités.

3.3.3 Informations

- Bauhaus européen : la commission a pris l'initiative de créer un Bauhaus pour l'Europe dans le cadre du green deal.

Le projet Erasmus + avec issu de la collaboration avec 5 universités sur la thématique de l'eau en ville a été accepté.

Des étudiants sont appelés à collaborer au projet. **Annexe n°12**

Concernant le projet de Bauhaus européen annoncé récemment par Ursula Von de Leyen, le Doyen ajoute qu'il n'y a pas encore d'appel à projets et de financement précis. Mais il sait que nombre d'universités (surtout allemandes) sont déjà sur les rangs. On est dans une phase floue mais dans laquelle il convient d'être présent ; un contact a été pris par le décanat (merci à Didier Van Custem d'être à la manœuvre) avec l'université de Weimar et un brainstorming est en cours ; appel est donc lancé aux enthousiastes et/ou curieux pour phosphorer sur un projet qui pourrait justifier de l'importance de l'architecture, de l'urbanisme, du paysage et qui serait de nature à figurer une vision d'avenir.

Un membre parle du GT « impact du COVID sur les relations internationales » dont un sujet est la manière de se présenter à l'extérieur.

La CRIV a mis en place le GT qui s'est réuni le 2 décembre. Un PV a été adressé aux membres de la communauté facultaire.

Une question immédiate et financière a été posée en préambule suite au budget restant disponible pour le CRIV.

Une proposition d'utiliser cet argent pour faire appel à des traducteurs pour la traduction des profils des enseignants et d'autre part, traduire l'offre de formation et la page d'accueil.

Ce travail est un début et peut être relié à d'autres groupes comme le Forum.

3.4. Commission Recherche

Suivi de la commission recherche du 7 décembre 2020, dont extrait :

3.4.1. Demandes de financement

Demande de financement de Véronique Boone pour les frais d'inscription à la conférence de DOCOMOMO, à Tokyo, en août ou septembre 2021.

Une demande a été introduite au FNRS pour les frais de voyage. Les frais d'inscriptions resteront d'application si la conférence devait se dérouler en virtuel.

Budget demandé: 300 €.
Le budget est accordé par la commission.

Demande de financement de Véronique Boone pour la participation au 7ème congrès international de l'histoire de la construction qui se tiendra, à Lisbonne, du 12 au 16 juillet 2021.

Une demande de financement pour le voyage sera introduite au FNRS qui ne couvre pas les frais d'enregistrement.

Budget demandé: 500 €.
Le budget est accordé par la commission.

Le Conseil facultaire ratifie les propositions de la commission.

4. Ressources humaines

4.1. Désignations dans le corps scientifique au 01/02/2021

Réserve du Recteur – Support aux cours théoriques

4.1.1. Proposition de désigner **Mme Aline BRANDERS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,1 ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Moreno Vacca)

4.1.2. Proposition de désigner **Mme Aline BRANDERS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,05 ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Deprez)

4.1.3. Proposition de désigner **M. Benoît QUEVRIN** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,05 ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Deprez)

4.1.4. Proposition de désigner **Mme Victoire Chancel** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire **0,050** ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Lhoas)

Proposition de désigner **Mme Pauline Lefebvre** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire **0,050** ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Lhoas)

4.1.5. Proposition de désigner **M. François RONSMANS** en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,10 ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Wagner)

Le conseil facultaire ratifie ces propositions à l'unanimité (32 votants).

Le Vice-Doyen aux ressources humaines signale par ailleurs à l'assemblée qu'une discussion est en cours avec le rectorat pour disposer d'un cadre complémentaire structurel afin de permettre une vision plus prospective et de ne plus devoir réagir en urgence. Cette discussion fera l'objet d'un arbitrage avec toutes les facultés.

4.2. Désignations dans le corps scientifique au 01/02/2021

Réserve facultaire – Support à l'équipe décanale

La proposition ci-après permet d'assister l'équipe décanale et en l'occurrence Jean-Didier Bergilez, Vice-Doyen de fonction à l'enseignement, dans ses missions d'enseignement au niveau du projet et plus ponctuellement dans le cadre de l'option.

4.2.1. Proposition de désigner M. Jean Sébastien de Harven en qualité d'assistant chargé d'exercices intérimaire 0,2 ETP du 01/02/2021 au 30/09/2021 (support à M. Bergilez)

Le conseil facultaire ratifie cette proposition à l'unanimité (32 votants).

4.3. Désignations dans le corps scientifique au 01/02/2021

Appel générique pour l'enseignement du projet au Q2

Pour rappel, en faculté, trois cadres coexistent.

Lorsqu'un enseignant doit être remplacé en cours d'année, la procédure veut qu'on ouvre d'abord un appel dans le cadre d'extinction et à défaut, dans le cadre Ulb.

Cette procédure est extrêmement longue. Il a donc été convenu en concertation sociale, de manière à alléger la procédure tout en préservant les priorités convenues, de lancer un appel générique et non contraignant chaque début de quadrimestre et uniquement pour l'enseignement du projet, afin de pallier un remplacement éventuel.

Les appels en annexe s'inscrivent dans ce cadre :

- Appel à extension de charge temporaire 0,2 ETP (Q2) pour assumer l'enseignement du projet en cas d'empêchement des enseignants du projet (certificat médical, congé) et ce dans les cadres Cambre et Horta. **Annexes n°13-14**

Les appels sont approuvés à l'unanimité (32 votants).

Il est précisé, suite à la remarque d'un membre, que cet appel couvrira la demande de congé parental introduite par un enseignant pour le Q2. Les appels joints en annexe, couvrent cette situation urgente.

5. Divers

- Appel à la communauté facultaire en vue de réfléchir et monter le projet Bauhaus
- Le Conseil national de l'Ordre est notamment composé de représentants de l'enseignement de l'architecture. Un appel a paru récemment au Moniteur, appel qui n'est pas mis au jour de l'évolution du paysage de l'enseignement de l'architecture. Les Doyens flamands ont tout d'abord refusé de répondre car d'une part, cet appel ne correspond pas au niveau paysage de l'enseignement de l'architecture et d'autre part, du fait que deux postes sur trois étaient réservés aux francophones. Les doyens flamands ont finalement décidé de proposer les 2 candidats qui leur reviennent (un représentant de l'enseignement de l'architecture et un ingénieur-architecte enseignant à l'université).
Quant aux francophones, deux architectes et un ingénieur-architecte doivent être proposés.
Il a été décidé de proposer les représentants comme suit :
L'UCL proposera un ingénieur-architecte et enseignant ;
Mons et Liège vont se coordonner pour proposer un représentant architecte ;
L'ULB va déléguer Marcelle Rabinowicz, Vice-Doyenne de la faculté.

Pablo LHOAS,
Doyen